

# AUTOÉVALUATION DU PROGRAMME SANS TRACE

## À propos de l'autoévaluation

Cet outil est conçu à l'intention des gestionnaires ou des responsables des aires protégées ou conservées, des parcs, des sites touristiques et des autres lieux de plein air souhaitant évaluer de quelle façon et à quel niveau ils mettent en œuvre le programme Sans trace. Ils pourront ainsi déterminer comment améliorer certains aspects spécifiques du déploiement du programme tout en suivant leurs progrès au fil du temps.

**Remarque :** Le terme « site » est utilisé pour désigner à la fois une aire protégée ou conservée, un parc, un site touristique et tout autre lieu extérieur fréquenté par le public.

## Comment utiliser l'autoévaluation

Examinez chaque section et déterminez quel niveau correspond le mieux à vos pratiques actuelles dans l'aire protégée ou conservée, le parc, le site touristique ou l'autre lieu de plein air que vous protégez. Le niveau de la section Personnel compte double (x 2) parce que celle-ci joue un rôle capital dans la mise en œuvre du programme. Pour certaines sections, les différences entre les niveaux sont évidentes. (Pour le personnel et les bénévoles, cela dépend du nombre d'employés formés aux principes Sans trace ou d'instructrices et instructeurs de niveau 1 ou 2 que compte votre organisation.) Pour d'autres sections, les différences demandent plus d'attention et de réflexion. Pour l'information sur place, par exemple, la différence entre les chiffres 4 et 3 est calculée d'après la façon dont vos informations sont adaptées au site, c'est-à-dire à quel point elles correspondent à tel environnement ou à telle utilisation récréative ou touristique.

Voici des informations spécifiques sur chaque section de l'autoévaluation. Veuillez à bien les consulter avant de procéder à votre évaluation, car elles permettent de mieux en comprendre chacune des composantes.

### Formation du personnel et des bénévoles / Possibilités de formation

La formation joue un rôle capital dans la mise en œuvre du programme Sans trace. Cela implique qu'il y a du personnel et/ou des groupes bénévoles formés aux principes Sans trace et que les personnes directement impliquées dans le programme ont la possibilité de participer à la formation Sans trace officielle. Les deux premières rubriques vérifient combien d'employés ont suivi la formation Instructrice et Instructeur Sans trace de niveau 1 ou 2, ainsi que le nombre de bénévoles qui font partie de groupes travaillant avec l'organisation. La rubrique suivante observe le nombre d'ateliers (8 heures ou moins) ou de cours (16 heures) offerts au personnel et aux groupes de bénévoles.

Dans certains sites, les employés peuvent être des bénévoles. Évitez cependant de faire des « doublons » en comptant le même bénévole formé, à la fois dans la catégorie des employés et dans celle des bénévoles.

## **Information sur place**

Pour bien informer le public, il est essentiel que le message Sans trace figure dans les kiosques et les panneaux d'interprétation, d'information et de signalisation sur tout le site. Cette rubrique vérifie si les organisations affichent des informations relatives aux principes Sans trace, si ces informations sont adaptées au site, et combien de fois elles sont intégrées dans les messages publiés sur place.

## **Matériel éducatif**

Cette rubrique examine si du matériel éducatif Sans trace se trouve sur place, qu'il s'agisse de brochures, de dépliants ou d'autres articles transmis au public. Elle vérifie aussi que le contenu relatif aux principes Sans trace comprend des informations adaptées au site.

## **Information en ligne**

L'information en ligne sur les principes Sans trace est essentielle pour que les gens puissent se préparer à créer le minimum d'impact lors de leur visite. Cette rubrique permet de vérifier si votre organisation publie sur son site Web des informations relatives aux principes Sans trace, si elles sont adaptées au site, et si elles sont approfondies et de bonne qualité.

Il arrive qu'un site Web externe soit utilisé pour la gestion des permis ou des réservations. Si l'information relative aux principes Sans trace qui y est publiée est rigoureuse, choisir à sa propre discrétion le niveau d'évaluation de cette rubrique.

## **Programme éducatif**

Grâce aux activités d'éducation et d'interprétation disponibles sur place, le personnel peut facilement transmettre de l'information Sans trace aux visiteuses et visiteurs. Cette rubrique vérifie si des informations relatives aux principes Sans trace sont bien intégrées à ces activités, aux autres activités offertes sur place et aux services fournis au public. Elle tient compte du nombre d'activités dans lesquelles le message Sans trace est intégré et si cette information est bien associée aux principes Sans trace ou si elle livre un message général sur l'impact minimum.

## **Objectif jeunesse**

La rubrique vérifie que les sept principes Sans trace soient intégrés aussi dans des programmes destinés particulièrement aux jeunes. Ce critère évalue si les programmes dédiés aux jeunes incluent du contenu éducatif Sans trace, ou s'il y a du contenu sur l'impact minimum qui n'est pas associé aux principes Sans trace.

## **Partenariat**

Les organisations collaborent souvent avec différents partenaires qui œuvrent à l'intérieur, ou autour de leur site. La rubrique évalue si les organisations demandent ou recommandent à leurs partenaires de diffuser des informations relatives aux principes Sans trace à leurs publics respectifs. La rubrique tient compte aussi des partenaires qui transmettent un message Sans trace à leur public sans être tenus de le faire.

# GRILLE D'AUTOÉVALUATION DU PROGRAMME SANS TRACE

Organisation gestionnaire ou responsable : \_\_\_\_\_

Site : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

PRATIQUES	CRITÈRES				POINTS
	4	3	2	1	
<b>PERSONNEL</b>	Plusieurs employés à temps plein sont certifiés instructeurs Sans trace Niveau 1 ou 2	Au moins un employé à temps plein est certifié instructeur Sans trace Niveau 1 ou 2	Au moins un employé à temps plein ou à temps partiel a complété un cours ou un atelier Sans trace	Aucun employé n'a complété une formation Sans trace officielle	X 2
<b>BÉNÉVOLES</b>	Un ou des groupes bénévoles comptent plusieurs membres certifiés instructeurs Sans trace Niveau 1 ou 2	Un ou des groupes bénévoles comptent au moins un membre certifié instructeur Sans trace Niveau 1 ou 2	Un ou des groupes bénévoles comptent au moins un membre formé et capable d'offrir une formation Sans trace au public	Aucun groupe bénévole ne compte de membre ayant complété une formation Sans trace officielle	
<b>POSSIBILITÉS DE FORMATION</b>	Des cours et des ateliers Sans trace sont offerts chaque année au personnel et/ou aux bénévoles	Des ateliers Sans trace sont offerts chaque année au personnel et/ou aux bénévoles	Des ateliers Sans trace sont offerts occasionnellement au personnel et/ou aux bénévoles	Aucune formation Sans trace officielle n'est présentée au personnel ou aux bénévoles	
<b>INFORMATION SUR PLACE</b>	Plusieurs kiosques, panneaux, vidéos et autres supports publient un message Sans trace de qualité <b>adapté au site</b>	Plusieurs kiosques, panneaux et autres supports publient un message Sans trace <b>standard</b> de qualité	Quelques informations sur les principes Sans trace sont publiées sur les lieux	Aucune information sur les principes Sans trace n'est publiée sur les lieux	

PRATIQUES	CRITÈRES				POINTS
	4	3	2	1	
<b>MATÉRIEL ÉDUCATIF</b>	Plusieurs brochures, dépliants et autres articles comprennent du contenu éducatif Sans trace <b>adapté au site</b>	Plusieurs brochures, dépliants et autres articles comprennent du contenu éducatif Sans trace <b>standard</b>	Peu de contenu éducatif Sans trace est transmis au public	Aucun contenu éducatif Sans trace n'est transmis au public	
<b>INFORMATION EN LIGNE</b>	Des informations sur les principes Sans trace <b>adaptées au site</b> et de qualité sont publiées sur le site Web	Des informations sur les principes Sans trace <b>standard</b> et de qualité sont publiées sur le site Web	Quelques informations sur les principes Sans trace sont publiées sur le site Web	Aucune information Sans trace n'est publiée sur le site Web	
<b>PROGRAMME ÉDUCATIF</b>	Du contenu éducatif relatif aux principes Sans trace est intégré à plusieurs activités et services fournis au public	Du contenu éducatif relatif aux principes Sans trace est intégré à quelques activités et services fournis au public	Peu d'information sur l'impact minimum, et sans lien avec les principes Sans trace, est intégrée aux activités et services	Aucune information sur l'impact minimum n'est intégrée aux activités et services fournis au public	
<b>OBJECTIF JEUNESSE</b>	Du contenu éducatif Sans trace officiel est utilisé auprès des jeunes en plus d'autres moyens éducatifs disponibles sur place	Du contenu éducatif Sans trace est transmis aux jeunes via des programmes d'activités et d'autres moyens éducatifs sur place	Peu de contenu éducatif Sans trace est transmis aux jeunes	Les principes Sans trace ne font partie d'aucun programme ou outil pour les jeunes	
<b>PARTENARIAT</b>	On demande aux partenaires de former leur personnel et de transmettre de l'information sur les principes Sans trace à leur public sur le site	On recommande aux partenaires de former leur personnel et de transmettre de l'information sur les principes Sans trace à leur public sur le site	Un ou plusieurs partenaires transmettent de l'information sur les principes Sans trace à leur public sur le site	Aucun partenaire ne transmet de message Sans trace sur le site	
				<b>TOTAL DES POINTS</b>	